

Elaboration de l'Agenda 21 pour le département de l'Isère



Plus proche de vous !

Réunion de concertation et de coproduction sur les actions à prévoir Pont-en-Royans, le 21 avril 2006

PERSONNES PRESENTES

Citoyens

- Agriculteurs, transporteurs, employé de commerce, animatrice tourisme
- Documentaliste, bâtiment, etc.

Elus et techniciens

- Mme BRETTE Catherine, Conseillère Générale déléguée à l'Agenda 21
- Mr PERRAZIO, Conseiller Général du canton
- Mr GU Daniel, Adjoint au maire de Pont-en-Royans
- Mr FILLON Laurent, Conseiller territorial ADASEA 38

Medias

- Correspondant Dauphiné Libéré

La réunion de concertation a commencé à 18 heures dans la salle des fêtes de Pont-en-Royans et 13 personnes étaient présentes. Les acteurs présents ont été invités à se répartir en deux tables de travail afin de pouvoir se présenter, puis s'exprimer sur les actions à mettre en place pour le département, mais aussi plus précisément pour leur territoire du Sud Grésivaudan.

La séance a été introduite par madame Brette, Conseillère Générale déléguée à l'Agenda 21.

Pour le territoire du Sud Grésivaudan, les thèmes et actions présentés par le groupe de travail local ont été :

- Energies renouvelables
- Ecologie industrielle
- Habitat et matériaux de construction
- Eau
- Déchets ménagers et gestes quotidiens
- Télétravail

A la suite de cette présentation de quelques actions envisageables, voici les actions souhaitées et exprimées par les participants de la réunion dans l'optique de la mise en place de l'Agenda 21, pour le département de l'Isère.

Transports et déplacements : 1 projet d'action

- Utiliser l'huile de colza pour les transports mais également pour le chauffage.

Logement : 2 projets d'action

- Modification des plans locaux d'urbanisme afin d'optimiser la consommation énergétique des bâtiments : coefficient énergétique à prendre en compte.
- Faciliter l'utilisation de matériaux écologiques pour la construction : assurances possibles pour les maisons paille, recensement des artisans pour réhabiliter le bâti en pisée.

Cohésion sociale : 1 projet d'action

- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite en réalisant des incitations financières, en formant les artisans et en communiquant d'avantage sur le handicap.

Développement économique

- Pas de proposition d'action

Environnement : 9 projets d'action

- Entretien, valorisation et recyclage des paysages et du bâti (patrimoine industriel) : problèmes des friches urbaines industrielles notamment.
- Utiliser l'énergie solaire pour réduire « la facture énergétique » grâce à des panneaux solaires photovoltaïques pour récupérer un maximum d'énergie pour le chauffage. (2)
- Développement des énergies renouvelables au niveau des équipements publics grâce à une meilleure information. (3)
- Récupération des eaux de pluie et filtration pour les usages sanitaires (wc, douche, vaisselle) et jardin en réalisant des incitations dans plans locaux d'urbanisme et en formant les architectes-conseil.
- Réduction de la pollution lumineuse dans les communes.
- Installation de jeunes agriculteurs en favorisant la formation et la communication aux nouvelles technologies permettant de réduire les documents administratifs.

Services Publics

- Pas de proposition d'action

Autres actions

- Pas de proposition d'action



Ensuite chaque table de travail a été amenée à s'exprimer plus précisément sur des actions plus locales concernant le territoire du Sud Grésivaudan. Voici ci-dessous les actions proposées :

Transports et déplacements

- Pas de proposition d'action

Logement

- Pas de proposition d'action

Cohésion sociale

- Pas de proposition d'action

Développement économique

- « Développement touristique du Sud Grésivaudan permettant la revalorisation de friches industrielles ou naturelles.

Environnement

- « Continuer les actions en cours par le Syndicat Mixte d'Aménagement Bourne et de la Lyonne en Amont (SMABLA) et par le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM). »

- « Actions en cours 2006-2011 : Communication et sensibilisation autour de l'énergie solaires et autres énergies renouvelables. »
- « Préserver la qualité paysagère du territoire comme les contreforts du Vercors. »

Services Publics

- « Crèches et commerces de proximité en proposant des horaires adaptés et en évitant le syndrome (par défaut). »
- « Maintien des services publics à travers les nouvelles techniques internet par la présence d'un médiateur, animateur auprès des personnes. »

Autres actions

- « Solliciter d'avantage les associations dans la définition des projets. »

Nous avons comptabilisé les récurrences de propositions d'actions locales en fin de séance :

- Environnement 3/7
- Services Publics 2/7
- Développement Economique 1/7
- Autres actions 1/7
- Transports et déplacements 0/7
- Cohésion sociale 0/7
- Logement 0/7

La réunion s'est clôturée à 20h.

Chacun reste invité à réagir et à contribuer par de nouvelles contributions via le site web, pendant cette mise en place de l'Agenda 21 du département de l'Isère.